

Centres de formation et sites qualifiants : plaidoyer pour un « va et vient » dynamique et constructif au profit des étudiants.

Les réformes des études et diplômes du travail social en œuvre depuis 2004 ont donné une place et une responsabilité plus importantes aux employeurs et terrains de stage nommés "sites qualifiants". Un passage s'est opéré de l'engagement individuel des professionnels de terrain à un engagement institutionnel. Dans cette nouvelle configuration, de nouveaux enjeux apparaissent tant pour les sites qualifiants regroupant les services et/ou institution et leurs professionnels, que les centres de formation via les responsables pédagogiques. Ces enjeux sont empreints des représentations des uns et des autres, représentations parfois loin de la réalité de chacun. C'est dans ce contexte que j'ai été amenée dans le cadre de mes fonctions de formateur et responsable pédagogique à mener de nouvelles expériences avec les professionnels de terrain. Dans le cadre d'un réseau regroupant des acteurs de la formation, des acteurs institutionnels, des bénévoles et des acteurs politiques locaux, un lieu de réflexion commune s'est mis en place. Ce lieu et ces rencontres permettaient aux uns et aux autres de mieux se connaître, mieux cerner la réalité, les difficultés et les enjeux de chacun. Ouvert aux étudiants, ceux-ci n'ont jamais investi ce réseau. Pourquoi ? Quelle est la part de responsabilité les formateurs ?

Lors d'une journée de rencontres organisée par ce réseau, j'ai proposé d'y accompagner un groupe d'étudiants assistants de service social en 3ème année dans le cadre du domaine de compétence "implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles". Cette démarche a reçu un accueil mitigé de mes collègues. Pour les étudiants, c'était l'occasion de découvrir les réseaux et acteurs de la solidarité du territoire. Même s'il en connaissaient certains, ils pouvaient en découvrir de nouveaux grâce à un nombre important de participants, de pouvoir échanger avec eux en tant que futurs professionnels, de mieux cerner l'économie solidaire en participant sur place à une conférence sur ce thème. Ils se sont également enrichis des remarques et questions des professionnels et vice-versa.

Pour le responsable pédagogique, outre les objectifs cités ci-dessus pour les étudiants, il s'agissait d'envoyer un message aux professionnels et aux sites qualifiants : nous sommes différents, nos modes opératoires en matière de formation ne sont pas les mêmes mais nous avons les mêmes objectifs et les mêmes préoccupations que vous. Nous sommes à votre écoute pour faire évoluer les contenus des formations.

Les retours des sites qualifiants, les impacts de la reconnaissance de leurs compétences, leurs savoirs et la qualité de leur travail sur nos relations ont montré la nécessité de mieux se connaître, mieux communiquer sur l'élaboration des contenus de formation et des rythmes avec les contraintes des textes réglementaires. Cette expérience a aussi permis, selon les professionnels, l'émergence d'un sentiment d'égalité entre le centre de formation et les sites qualifiants.

Au delà de cette expérience, se pose la question suivante : quelles stratégies les responsables pédagogiques mettent-ils en place pour rester professionnalisants pour les étudiants alors qu'ils n'exercent plus sur le terrain ? Et comment le terrain s'est-il saisi de la réforme des études pour avoir une place à part entière dans la formation ?

Les centres de formation facilitent-ils la participation des sites qualifiants dans une dynamique de co-construction des formations, des contenus ?

L'avenir des formations sociales dépend de la capacité des acteurs à se reconnaître chacun avec ses compétences, s'écouter, mutualiser pour réellement co-construire ; car aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Je vous propose à partir de mes expériences et des vôtres, d'ouvrir le débat, de tenter de répondre aux questions soulevées et d'imaginer ensemble des formes originales de co-construction.